



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 23, 24, 25 et 26 mai 2006

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 23 MAI 2006	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS.....	4
COALITION SOS PARC ORFORD	4
M. RAYMOND CLOUTIER	4
GROUPE DES EX-DIRECTEURS DE PARCS	4
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MEMPHÉMAGOG	5
COALITION DES 15 PROFESSEURS ET DOYENS.....	5
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAGOG-ORFORD	5
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 24 MAI 2006.....	7
ORGANISATION DES TRAVAUX	8
AUDITIONS (SUITE).....	9
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE	9
TOURISME CANTONS-DE-L'EST	9
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC	10
NATURE QUÉBEC / UQCN.....	10
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 25 MAI 2006.....	11
ORGANISATION DES TRAVAUX	12
AUDITIONS (SUITE).....	13
MRC DE MEMPHRÉMAGOG	13
SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CORRIDOR NATUREL DE LA RIVIÈRE AU SAUMON.....	13
M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE	14
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ.....	14
MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD	15
M. GEOFFREY HALL	15

QUATRIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 26 MAI 2006	17
ORGANISATION DES TRAVAUX	18
AUDITIONS (SUITE).....	18
M. VINCENT GÉRARDIN, ÉCOLOGISTE.....	18
M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE (HUIS CLOS).....	19
REMARQUES FINALES	20

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- IV. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- V. Séance de travail du lundi 29 mai 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Première séance, le mardi 23 mai 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*. (Ordre de l'Assemblée, le 16 mai 2006)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et parc, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- Mme Perreault (Chauveau), en remplacement de M. Clermont (Mille-Îles)
- M. Reid (Orford), en remplacement de M. Lafrenière (Gatineau)
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)
- M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M. Boucher (Johnson)
- M. Mulcair (Chomedey)
- M. Paradis (Brome-Missisquoi)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Coalition SOS Parc Orford :

M. Claude Dallaire
Mme Suzanne Comtois
M. Jacques St-Pierre
Mme Gisèle Lacasse-Benoît

M. Raymond Cloutier, environnementaliste

Du groupe des ex-directeurs de parcs :

M. Jean Hubert
M. Jean-Marc Girard
M. Jean Renaud

Du Centre local de développement de Memphrémagog :

M. Marc Poulin, président
M. Ghyslain Goulet, directeur général

De la Coalition des 15 professeurs & doyens :

Mme Catherine Potvin

De la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford :

M. Pierre Lefebvre, président
Mme Francine Caya, directrice générale

La Commission se réunit à 9 h 37 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. Bergeron (Verchères) formulent des remarques préliminaires.

M. Bergeron (Verchères) fait la motion suivante :

En vertu de l'article 244 de notre règlement, que la commission des transports et de l'environnement entende, lors des présentes consultations particulières sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*, la Ville de Magog quant à tous les articles du projet de loi.

Décision : M. le Président indique qu'une motion présentée en vertu de l'article 244 du Règlement doit être présentée à l'étape de l'étude détaillée, un moment réservé aux motions préliminaires. Puisque la Commission n'a pas débuté l'étape de l'étude détaillée du projet de loi n° 23, la motion est irrecevable. De plus, la motion est irrecevable puisque la liste des invités aux consultations particulières a déjà été déterminée par l'Assemblée.

M. Grondin (Beauce-Nord), M. Boucher (Johnson), M. Reid (Orford) et M. Mulcair (Chomedey) formulent des remarques préliminaires.

AUDITIONS

COALITION SOS PARC ORFORD

À 10 h 16, la Commission entend la Coalition SOS Parc Orford.

M. Dallaire, Mme Comtois et M. Saint-Pierre présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 12, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 5 minutes.

M. RAYMOND CLOUTIER

À 11 h 13, la Commission entend M. Raymond Cloutier.

M. Raymond Cloutier présente son mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Cloutier.

À 12 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, vers 15 h 00.

À 15 h 11, la Commission reprend ses travaux.

GROUPE DES EX-DIRECTEURS DE PARCS

À 15 h 14, la Commission entend le groupe des ex-directeurs de parcs.

M. Hubert présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants du groupe.

À 15 h 59, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 3 minutes.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MEMPHÉMAGOG

À 16 h 00, la Commission entend le Centre local de développement de Memphrémagog.

MM. Poulin et Goulet présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 47, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 3 minutes.

COALITION DES 15 PROFESSEURS ET DOYENS

À 16 h 49, la Commission entend la Coalition des 15 professeurs et doyens.

Mme Potvin présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et Mme Potvin.

M. le président est remplacé par M. Tomassi (LaFontaine).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAGOG-ORFORD

À 17 h 40, la Commission entend la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

M. Lefebvre et Mme Caya présentent le mémoire.

M. Pinard (Saint-Maurice) reprend ses fonctions à la présidence.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

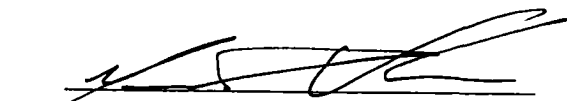
Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

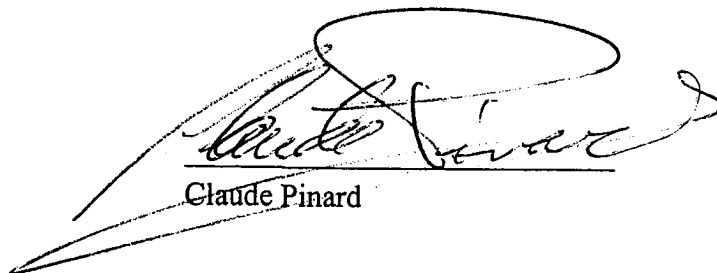
À 18 h 28, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 24 mai 2006, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Claude Pinard

YV/sl

Québec, le 29 mai 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Deuxième séance, le mercredi 24 mai 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*. (Ordre de l'Assemblée, le 16 mai 2006)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et parc, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), en remplacement de M. Lafrenière (Gatineau)
- M. Clermont (Mille-Îles)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Reid (Orford), en remplacement de Mme L'Écuyer (Pontiac)
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)

Autres intervenants (par ordre d'intervention) :

- M. Paradis (Brome-Missisquoi)
- M. Mulcair (Chomedey)
- M. Boucher (Johnson)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

- M. Jean-Guy Dépôt, président
- M. Pierre Dépôt, conseiller

De Tourisme Cantons-de-l'Est :

- M. Jacques Robidas, président du conseil d'administration
- M. Alain Larouche, directeur général

De la fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

- M. René Roy, secrétaire général de la FTQ
- M. Marc Bellemare, conseiller syndical à la FTQ – région de l'Estrie
- M. Daniel Proulx, président du Conseil régional FTQ Estrie
- M. Pascal Taschereau, président de l'unité locale des employés du Mont-Orford
- M. Claude Maltais, vice-président FTQ et président du Conseil régional de Québec
- M. André Goyette, président du Manoir des sables

De Nature Québec / UQCN

- Mme Mélanie Desrochers
- M. Harvey Mead, président

La Commission se réunit à 15 h 35 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE

À 15 h 37, la Commission entend le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

MM. Jean-Guy Dépôt et Pierre Dépôt présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) d'apporter des éclaircissements à une question.

La discussion se poursuit.

À 16 h 34, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 3 minutes.

TOURISME CANTONS-DE-L'EST

À 16 h 34, la Commission entend Tourisme Cantons-de-l'Est.

MM. Robidas et Larouche présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M. le président, M. Bergeron (Verchères) dépose le document côté CTE-67.

La discussion se poursuit.

À 17 h 22, la Commission reprend ses travaux après une suspension d'une minute.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 17 h 23, la Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

M. Roy présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

NATURE QUÉBEC / UQCN

À 18 h 12, la Commission entend Nature Québec / UQCN.

Mme Desrochers et M. Mead présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

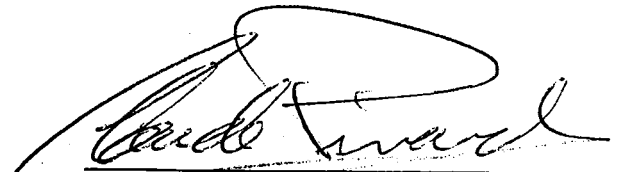
M. le président dépose le document côté CTE-68.

À 19 h 03, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 25 mai 2006, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Yannick Vachon


Claude Pinard

YV/sl

Québec, le 29 mai 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Troisième séance, le jeudi 25 mai 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*. (Ordre de l'Assemblée, le 16 mai 2006)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et parc, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Blackburn (Roberval), en remplacement de M. Lafrenière (Gatineau)
- M. Clermont (Mille-Îles)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Reid (Orford), en remplacement Mme L'Écuyer (Pontiac)
- M. Thériault (Masson)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M. Boucher (Johnson)
- M. Mulcair (Chomedey)
- M. Paradis (Brome-Missisquoi)
- M. Bédard (Chicoutimi)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la MRC de Memphrémagog :

- M. Roger Nicolet, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire d'Austin
- M. Marc Poulin, membre du comité administratif de la MRC et maire de la ville de Magog

De la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon

- M. Laurier Busque, président
- Mme Jocelyne Bastien, directrice générale
- M. Michel Bergeron, administrateur et propriétaire

M. André L'Espérance

De l'Institut québécois de la biodiversité

- M. Pierre Brunel, président
- M. Julien Bergeron, vice-président

De la Municipalité du Canton d'Orford

- M. Pierre Rodier, maire de la municipalité du Canton d'Orford
- Mme Jacqueline Ascah, conseillère municipale du Canton d'Orford

M. Geoffrey Hall

La Commission se réunit à 11 h 07 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

À 11 h 10, la Commission entend la MRC de Memphrémagog.

M. Nicolet présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Dubuc (La Prairie) remplace M. le président.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CORRIDOR NATUREL DE LA RIVIÈRE AU SAUMON

À 12 h 06, la Commission entend la Société de conservation du corridor de la rivière au saumon.

Mme Bastien, M. Busque et M. Bergeron présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Avec la permission de M. le président, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) dépose le document côté CTE-69.

La discussion se poursuit.

M. Pinard (Saint-Maurice) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À 12 h 54, la Commission suspend ses travaux à 15 h 00.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE

M. le président donne suite à la demande de M. Bédard (Chicoutimi) et demande à M. André L'Espérance de prêter serment en vertu de l'article 52 de la Loi sur l'Assemblée nationale.

À 15 h 08, la Commission entend M. André L'Espérance.

Il est convenu d'octroyer à M. L'Espérance 5 minutes supplémentaires afin de lui permettre de terminer sa présentation.

Il est convenu que le temps supplémentaire pris par M. L'Espérance sera ajouté également à chacun des groupes parlementaires.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. L'Espérance.

Il est convenu de convoquer de nouveau le témoin devant la Commission, si les procès-verbaux d'Intermont inc. ne sont pas déposés à la Commission.

Il est convenu avec M. L'Espérance de faire une séance à huis clos, le vendredi 26 mai, après l'audition de M. Gérardin, vers 11 h 45, pour une durée d'une heure. Lors de cette séance à huis clos, M. L'Espérance donnera aux membres de la Commission les procès-verbaux du conseil d'administration ainsi que les états financiers d'Intermont inc.

M. le président dépose le document côté CTE-70.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ

À 16 h 40, la Commission entend l'Institut québécois de la biodiversité.

M. Brunel présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD

À 17 h 30, la Commission entend la Municipalité du Canton D'Orford.

M. Rodier et Mme Ascah présentent le mémoire.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 18 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 5 minutes.

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose la motion suivante :

Que la Commission des transports et de l'environnement se réunisse à huis clos, le vendredi 26 mai 2006, après l'audition de M. Gérardin, soit vers 11 h 45, pour une durée de 60 minutes, afin d'entendre à nouveau M. André L'Espérance dans le cadre des consultations particulière sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.*

Que le temps de parole soit réparti ainsi :

- Un maximum de 10 minutes pour la présentation du témoin;
- Le reste du temps réparti également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe de l'opposition.

La motion est adoptée à la majorité de chacun des groupes parlementaires.

M. GEOFFREY HALL

À 18 h 23, la Commission entend M. Geoffrey Hall.

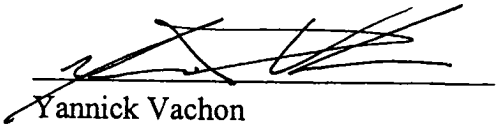
M. Hall présente son mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Hall.

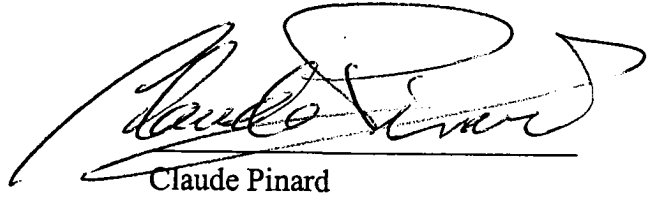
À 19 h 10, la Commission ajourne ses travaux au vendredi 26 mai 2006, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Claude Pinard

YV/sl

Québec, le 29 mai 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Quatrième séance, le vendredi 26 mai 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*. (Ordre de l'Assemblée, le 16 mai 2006)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission
- M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et parc, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Blackburn (Roberval), en remplacement de M. Lafrenière (Gatineau)
- M. Boucher (Johnson), en remplacement de M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Moreau (Marguerite-D'Youville), en remplacement de M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Reid (Orford), en remplacement de Mme L'Écuyer (Pontiac)
- Mme Roy (Lotbinière), en remplacement de M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M. Paradis (Brome-Missisquoi)
- M. Bédard (Chicoutimi)
- M. Mulcair (Chomedey)
- M. François Arsenault, secrétariat des commissions

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Vincent Gérardin, écologiste

M. André L'Espérance, accompagné de :

- M. Normand Domingue, comptable agréé
- Mme Pascale Desgagné, comptable agréée
- Mme Annie Brunelle, directrice marketing et communication

La Commission se réunit à 11 h 11 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Avec la permission de M. le président, M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) dépose le document côté CTE-71.

Avec la permission de M. le président, M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose le document côté CTE-72.

AUDITIONS (suite)

M. VINCENT GÉRARDIN, ÉCOLOGISTE

À 11 h 15, la Commission entend M. Vincent Gérardin.

M. Gérardin présente son mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Gérardin.

À 12 h 07, la Commission reprend ses travaux après une suspension de quelques minutes.

M. le président indique aux membres les règles relatives à la séance à huis clos.

M. le président propose que les personnes ayant accès au huis clos soient les suivantes :

- Les membres de la Commission et leurs remplaçants dûment annoncés par le secrétaire au début de la séance;
- Les députés de Brome-Missisquoi, Chomedey et Chicoutimi;
- Le secrétaire, M. Yannick Vachon;
- M. François Arsenault, du secrétariat des commissions;
- M. André L'Espérance
- M. Normand Domingue, comptable agréé
- Mme Pascale Desgagné, comptable agréée
- Mme Annie Brunelle, directrice marketing et communication

La motion est adoptée.

M. le président propose la motion suivante :

Que la commission des transports et de l'environnement se réunisse dès maintenant à huis clos.

La motion est adoptée.

M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE (HUIS CLOS)

À 12 h 15 la commission entend M. L'Espérance à huis clos.

À 15 h 15, la Commission lève le huis clos.

REMARQUES FINALES

Mme Roy (Lotbinière), M. Bergeron (Verchères) et M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) font des remarques finales.

M. Thériault (Masson) présente la motion suivante :

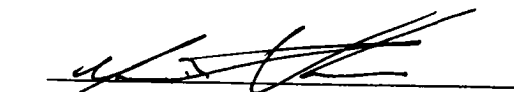
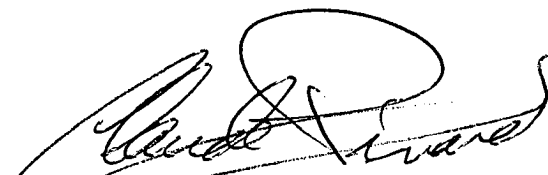
Qu'en conformité avec l'article 176, la Commission se réunisse en séance de travail pour élaborer ses observations, ses conclusion et recommandations.

M. le Président indique qu'une simple demande en vertu de l'article 176 suffit afin de convoquer une séance de travail. M. le Président indique qu'il convoquera les membres de la Commission sans autre débat.

À 15 h 45, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Yannick Vachon
Claude Pinard

YV/sl

Québec, le 29 mai 2006

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*

Le mardi 23 mai 2006

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

- 9 h 30 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU GOUVERNEMENT
- 9 h 45 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
- 9 h 55 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DES DÉPUTÉS INDÉPENDANTS
- 10 h 00 COALITION SOS PARC ORFORD
- Représentée par : M. Jean-François Gagnon
 M. Jacques St-Pierre
 Mme Suzanne Comtois
 M. Claude Dallaire
- 10 h 45 M. RAYMOND CLOUTIER, ENVIRONNEMENTALISTE
- 11 h 30 *Suspension*
- Après les affaires courantes vers*
15 h 00 GROUPE DES EX-DIRECTEURS DE PARCS
- Représenté par : M. Jean Hubert

15 h 45 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MEMPHRÉMAGOG

Représenté par : M. Marc Poulin, président
 M. Ghyslain Goulet, directeur général

16 h 30 COALITION DES 15 PROFESSEURS & DOYENS

Représentée par : Mme Catherine Potvin

17 h 15 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAGOG-ORFORD

Représentée par : M. Pierre Lefebvre, président
 Mme Francine Caya, directrice générale
 M. Denis Paquette, vice-président affaires économiques

18 h 00 *Ajournement*

YV/sl

Québec, le 19 mai 2006



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*

Le mercredi 24 mai 2006

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE

Représenté par : M. Jean-Guy Dépôt, président

15 h 45

TOURISME CANTONS-DE-L'EST

Représenté par : M. Jacques Robidas, président du CA
M. Alain Larouche, directeur général

16 h 30

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC

17 h 15

NATURE QUÉBEC / UQCN

Représentée par : Mme Mélanie Desrochers

18 h 00

Ajournement

YV/sl

Québec, le 23 mai 2006



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques

Le jeudi 25 mai 2006

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

11 h 00

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Représentée par : M. Roger Nicolet, préfet de la MRC de Memphrémagog et
maire d'Austin
M. Marc Poulin, membre du comité administratif de la
MRC et maire de la ville de Magog
M. Pierre Levac, membre du comité administratif de la
MRC et maire du Canton de Hatley

11 h 45

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU CORRIDOR DE LA RIVIÈRE AU SAUMON

Représentée par : M. Laurier Busque, président
M. Michel Bergeron, administrateur et propriétaire
Mme Jocelyne Bastien, directrice générale

12 h 30

Suspension

15 h 00 M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE

15 h 45 INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ

Représentée par : M. Pierre Brunel, président
M. Julien Bergeron, vice-président

16 h 30 MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD

Représentée par : M. Pierre Rodier, maire de la municipalité
du Canton d'Orford
Mme Jacqueline Ascah, conseillère municipale du Canton
d'Orford

17 h 15 M. GEOFFREY HALL

18 h 00 *Ajournement*

YV/sl

Québec, le 24 mai 2006



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*

Le vendredi 26 mai 2006

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

- | | |
|---------|--|
| 11 h 00 | M. VINCENT GERARDIN, ÉCOLOGISTE |
| 11 h 45 | M. ANDRÉ L'ESPÉRANCE (<i>huis clos</i>) |
| 12 h 45 | REMARQUES FINALES DES DÉPUTÉS INDÉPENDANTS |
| 12 h 50 | REMARQUES FINALES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE |
| 13 h 00 | REMARQUES FINALES DU GOUVERNEMENT |
| 13 h 15 | <i>Ajournement</i> |

YV/sl
Québec, le 25 mai 2006

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste de Longueuil. [Lettres adressées à M. Jean Charest, Premier ministre du Québec]. Non daté. Non paginé. Déposé le 23 mai 2006. CTE-66
- Auteur non identifié. [Commentaires relatifs au projet de résolution de la Commission politique régionale de l'Estrie que celle-ci prévoit déposer au Conseil général de Parti libéral du Québec à être tenu durant la fin de semaine du 5-6 mai]. Non daté. 7 p. Déposé le 24 mai 2006. CTE-67
- L'Espérance, André. [Lettre adressée à M. Thomas Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le projet du développement du Mont Orford]. 29 juin 2005. 3 f. Déposé le 24 mai 2006. CTE-68
- Busque, Laurier. [Lettre adressée à M. Thomas Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant la protection des terres de la Corporation Greif]. 24 février 2006. 2 f. Déposé le 25 mai 2006. CTE-69
- Intermont inc. *Compte rendu de réunion du Conseil d'administration et des actionnaires*. [Procès-verbaux du conseil d'administration d'Intermont inc. des 21 avril 2001, 3 mai 2002, 23 mars 2001 et 20 octobre 2000]. 20 f. Déposé le 25 mai 2006. CTE-70
- Sources multiples. [Liasse de documents provenant du ministère des Ressources et des Parcs, de la SÉPAQ, du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs et autres, comprenant des notes internes, des cartes, des courriels, des rapports internes, des photos et autres documents] Dates multiples. Pagination multiple. Déposé le 26 mai 2006. CTE-71
- Intermont inc. *Compte rendu de réunion du Conseil d'administration et des actionnaires*. [Procès-verbaux du conseil d'administration d'Intermont inc. des 15 décembre 2000, 5 avril 2002, 18 juillet 2002, 1^{er} août 2002, 25 octobre 2002, 21 mars 2003, 25 avril 2003 et 30 mai 2003]. 30 f. Déposé le 26 mai 2006. CTE-72

ANNEXE III

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

André L'Espérance	13M
Centre local de développement de Memphrémagog	4M
Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford	6M, 6R
Cloutier, M. Raymond	2M, 2R
Coalition des 15 professeurs et doyens	5M
Coalition SOS Parc Orford	1M, 1MA
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie	7M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	8M
Gerardin, M. Vincent	17M, 17R
Hall, M. Geoffrey	16M
Groupe des ex-directeurs de parcs	3M
Institut québécois de la biodiversité	14M
MRC de Memphrémagog	11M
Municipalité du Canton d'Orford	
Nature Québec / UQCN	10M
Société de conservation du corridor naturel de la rivière au saumon	12M
Tourisme Cantons-de-l'Est	9M

ANNEXE IV

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Beaulieu, Jean-Guy - Beaudette, Rejean - Bastien, Pierre (Conseillers municipaux au Canton d'Orford)	18M
Ville de Magog	15M

ANNEXE V

Séance de travail du lundi 29 mai 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 29 mai 2006

Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la commission à la suite des consultations particulières tenues les 23, 24, 25 et 26 mai 2006 sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Séance de travail du lundi 29 mai 2006

Objet: Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la commission à la suite des consultations particulières tenues les 23, 24, 25 et 26 mai 2006 sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques* (Ordre de l'Assemblée, le 16 mai 2006)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Clermont (Mille-Îles)
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et parc, en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Lafrenière (Gatineau)
- Mme L'écuyer (Pontiac)
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)
- M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Autre participant :

- M. Paradis (Brome-Missisquoi)

La Commission se réunit à 20 h 06 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

1. M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

L'ordre du jour est adopté.

M. le secrétaire annonce le remplacement.

2. Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la commission à la suite des consultations particulières tenues les 23, 24, 25 et 26 mai 2006 sur le projet de loi n° 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.

M. le président indique aux membres les règles concernant le déroulement de la séance.

Un membre soulève une question de règlement. Il demande si les membres de la Commission qui n'étaient pas présents lors de la séance à huis clos du vendredi 26 mai 2006 sont eux aussi soumis aux règles de confidentialité du huis clos.

À 20 h 40, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 15 minutes.

Décision : L'identité des personnes ayant accès au huis clos a été déterminée à la suite d'une motion adoptée par la Commission le vendredi 26 mai 2006. La motion, qui constitue un ordre de la Commission en vertu de l'article 186 du Règlement, indique qu'auront accès au huis clos les membres de la Commission et leurs remplaçants. Toutes ces personnes sont assujetties aux règles gouvernant le huis clos.

M. Thériault (Masson) propose la motion suivante :

Que la Commission, étant donné la nature particulière du huis clos qu'elle a tenu, obtienne un avis juridique afin de baliser les travaux des parlementaires et de protéger les droits de parole de ceux-ci, lors des étapes subséquentes de l'étude du projet de loi n° 23.

Une discussion s'engage.

À 21 h 47, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 4 minutes.

Le débat reprend.

La motion est rejetée à majorité des voix.

M. Thériault (Masson) propose la motion suivante :

Que l'on demande à M. L'Espérance de fournir les documents manquants et que l'on reporte la séance à demain ou lorsque nous aurons ces documents.

Décision : M. le Président rappelle que la présence a pour objet de déterminer les observations, conclusions et recommandations de la Commission et qu'à cette fin, la Commission ne dispose que d'un jour franc. Ainsi, il juge que la motion est irrecevable.

M. Thériault (Masson) propose la motion suivante :

Que la commission recommande que l'Assemblée nationale exige de M. L'Espérance qu'il lui transmette les états financiers 2001, 2003 et 2005 de la compagnie, ainsi les procès-verbaux complets des actionnaires et des administrateurs, et ce, entre octobre 2003 et mars 2004 inclusivement, ainsi qu'entre décembre 2004 et avril 2006 inclusivement.

Un débat s'engage.

La motion est rejetée à majorité des voix.

M. Thériault (Masson) propose la motion suivante :

Que la commission recommande à l'Assemblée de surseoir à l'adoption du projet de loi n° 23 jusqu'au 15 septembre 2006.

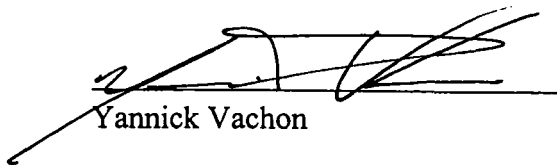
Un débat s'engage.

La motion est rejetée à majorité des voix.

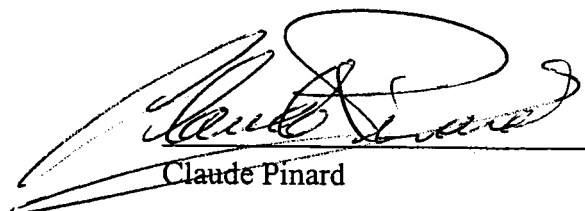
À 24 h 00 , la Commission ajourne ses travaux au mercredi 31 mai 2006, à 15 heures, afin d'effectuer un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Claude Pinard

YV/sl

Québec, le 30 mai 2006

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

Commission des transports et de l'environnement

Séance de travail

Le lundi 29 mai 2006

Salle RC 171 de l'hôtel du Parlement

20 h 00 à 24 h 00

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Déterminer les observations, les recommandations et les conclusions de la commission à la suite des consultations particulières tenues les 23, 24, 25 et 26 mai 2006 sur le projet de loi n° 23, *Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.*
3. Varia

Québec, le 26 mai 2006